



Paris le 22 février 2022

Objet : Enquête publique CALCIA

Madame,

Je souhaite par la présente vous faire part de mes observations dans le cadre de l'enquête publique concernant la modernisation de la Cimenterie CALCIA d'Airvault.

Celles-ci sont similaires à celles que j'avais faites lors de mon audition par les garants Madame Crépeau et Monsieur Renon dans le cadre de la concertation préalable.

Elles rejoignent pour l'essentiel les motifs qui ont conduit le Conseil municipal d'Airvault à prendre à l'unanimité une délibération favorable à ce projet.

Je soulignerai en particulier :

- Les efforts considérables de l'industriel Heidelberg Ciment Group pour améliorer les performances environnementales de cet outil de production, que j'ai pu mesurer à l'occasion d'une visite sur site
- L'enjeu économique et humain d'un tel projet sur la Commune d'Airvault, la Communauté de Communes Airvaudais – Val du Thouet et plus largement sur le Département des Deux-Sèvres
- Enfin, la volonté très claire de la collectivité d'accueil et de la population de pérenniser un outil qui y est implanté depuis plus de 100 ans et qui fait donc partie intégrante de leur vie quotidienne.

J'apporte donc un soutien sans réserve au projet faisant l'objet de l'enquête qui vous a été confiée.

Veuillez croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

Gilbert FAVREAU
Sénateur des Deux-Sèvres

Madame Frédérique BINET

Commissaire enquêteur

Par courriel : pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr